

# À Rennes, la Fondation Saint-Hélier rejoint l'accélérateur de projets innovants

La Fondation Saint-Hélier a rejoint le Village by CA Ille-et-Vilaine en tant qu'ambassadeur. Un nouveau pas pour améliorer les soins dans les domaines du handicap, de la maladie chronique et de la perte d'autonomie.



Le Dr Benoît Nicolas (à gauche), directeur médical de la Fondation Saint-Hélier, avec Jean-Yves Carillet, directeur général du Village by CA Ille-et-Vilaine. | VILLAGE BY CA Ouest-France Olivier BERREZAI. Publié le 04/09/2024 à 19h32

La Fondation Saint-Hélier, reconnue pour son engagement dans la réadaptation et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, rejoint officiellement Le Village by CA Ille-et-Vilaine, l'accélérateur de projets innovants fondé par le Crédit agricole.

## « Une approche territoriale »

Cette collaboration marque une nouvelle étape pour renforcer l'innovation en santé dans le département. « Ce partenariat renforce les liens entre deux acteurs partageant cette approche territoriale afin d'améliorer, au final, la prise en soin des Breilliens accompagnés », commente le Dr Benoît Nicolas, directeur médical de la Fondation Saint-Hélier.

Pour Le Village by CA Ille-et-Vilaine, l'entrée de la Fondation Saint-Hélier vient renforcer son action et ses missions d'accompagnement et de mise en réseau. **« Profondément ancré sur son territoire depuis près de 120 ans, le Crédit agricole d'Ille-et-Vilaine entretient depuis toujours une relation privilégiée avec les acteurs locaux de la filière santé. Nous sommes très fiers d'accueillir aujourd'hui la Fondation Saint-Hélier en tant qu'ambassadeur »**, ajoute pour sa part Jean-Yves Carillet, le directeur général du Village by CA Ille-et-Vilaine, également à la tête de la caisse régionale du Crédit agricole d'Ille-et-Vilaine.

Depuis sa création en 2017, Le Village by CA Ille-et-Vilaine a soutenu une dizaine de start-up dans la filière santé, telles que Simango, Blueback et Gutty Care. **« Ce nouveau partenariat nous permettra de faciliter les coopérations entre solutions innovantes et les structures ayant des cas d'usages concrets »**, et de déployer des innovations au bénéfice des patients comme du personnel de santé.